

Conditions générales d'utilisation de l'outil CBPE-BoviWell et des données issues des évaluations.

N° Version	Date	Auteurs	Modifications	Destinataires
1	Avril 2024	Animation Nationale CBPE- BoviWell		Utilisateurs de l'outil informatique Charte- BoviWell

Article I. Préambule

Les filières bovin viande et lait, ont élaboré des démarches de responsabilité sociétale interprofessionnelles, intégrant des objectifs de progrès à tous les niveaux de leurs filières. Ces stratégies s'appuient notamment pour leur volet élevage sur une méthode commune d'évaluation du bien-être animal, nommée BoviWell, mise en œuvre pour évaluer des niveaux de pratiques, identifier des plans de progrès individuels et collectifs mais aussi aider à la communication des filières sur les élevages bovins français.

Pour la filière laitière, la démarche BoviWell est intégrée à la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage, démarche d'évaluation, de progrès et de communication interne sur laquelle est appuyée le volet amont de la démarche RSE de la filière (France Terre de Lait).

Pour la filière viande, la démarche BoviWell

Crée à l'initiative de MoyPark Beef Orléans en 2015 à partir de la démarche européenne Welfare Quality®, BoviWell a été adapté depuis 2020 au contexte français, avec des scientifiques de l'Institut de l'Élevage, des techniciens et éleveurs des deux filières afin d'étendre et d'adapter la réalisation du diagnostic à l'ensemble des exploitations bovines françaises.

Le logiciel CBPE-BoviWell permet la mise en œuvre et le suivi de ces deux évaluations, dans le cadre défini par le propriétaire des démarches qu'est la CNE, accompagnée dans leur gouvernance par le CNIEL et Interbev.

Article II. Objet de l'outil informatique CBPE-BoviWell

L'outil informatique CBPE-BoviWell, permet :

- La réalisation du diagnostic BoviWell des exploitations ayant au moins un atelier viande, sur toutes les catégories d'animaux bovines présentes au sein de l'élevage ;
- La réalisation de l'évaluation Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (CBPE) dont fait partie le BoviWell, centré sur le troupeau de vaches laitières ;
- La présentation des résultats à l'éleveur à l'issue de chaque évaluation ;
- L'identification, lors de la présentation des résultats, de points forts, points faibles et plans d'action au niveau de l'exploitation ;
- Une gestion des évaluations, des élevages, des utilisateurs et organismes intégrant les démarches CBPE – BoviWell.

Article III. Caractéristiques de l'outil informatique CBPE-BoviWell et recommandations d'utilisation

(a) Caractéristiques de l'outil

L'outil informatique CBPE-BoviWell est composé de deux applications web interconnectées, accessible par un navigateur internet :

- L'application centrale sert d'interface de gestion globale des informations relatives aux évaluations réalisées, aux élevages ainsi qu'aux utilisateurs et organismes et. Elle contient

aussi l'ensemble des tableaux de bord permettant à chaque utilisateur, en fonction de son rôle, d'avoir accès à des informations de suivi et d'analyses.

- Elle n'est utilisable qu'en mode connecté à Internet. Il est recommandé de l'utiliser à partir d'un ordinateur ou d'une tablette. En effet, n'étant pas développée en Responsive Design, son utilisation via un smartphone n'est pas indiquée.
- Elle est accessible via l'URL suivante : <https://diag-boviwell-charte.fr>
- L'application dite « de saisie », est l'interface permettant d'ouvrir les évaluations et de les remplir afin d'aboutir aux résultats. Cette partie de l'outil, développée en Responsive Design, peut s'utiliser sur tout type d'appareil (ordinateur, tablette, smartphone). Elle fonctionne en mode connectée/déconnectée permettant ainsi d'assurer la réalisation des évaluations même dans les endroits avec peu de réseau. Une fois finalisées, les évaluations doivent être synchronisées via un réseau internet pour permettre la remontée des données vers les serveurs de stockage. Les données sont alors accessibles via l'application centrale (PDF de résultats et statut de l'élevage).
 - Elle est accessible via l'URL suivante : <https://appli.diag-boviwell-charte.fr/>

Les coûts afférents à l'accès, que ce soient les frais matériels, logiciels ou d'accès à internet sont exclusivement à la charge de l'utilisateur. Il est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement ainsi que de son accès à internet. La Gouvernance et le propriétaire des démarches ne peuvent être tenus responsables des dysfonctionnements liés au matériel, logiciel utilisé et accès internet.

(b) Recommandation d'utilisation de l'outil

Pour assurer l'efficacité et la sécurité de l'outil, il est demandé aux utilisateurs :

- D'utiliser les moteurs de recherche suivant : Google Chrome, EDGE Chromium ou Mozilla Firefox pour accéder à l'outil CBPE-BoviWell, quelle que soit l'application

Et notamment aux utilisateurs « techniciens » réalisant des évaluations :

- De charger sur leur session locale, les évaluations 2 semaines maximum avant le rendez-vous sur l'exploitation ;
- De synchroniser les évaluations réalisées à l'aide d'une connexion internet stable/fiable dans les plus brefs délais après la réalisation du diagnostic ;
- De vérifier immédiatement après synchronisation, que tous les PDF de comptes rendus sont disponibles dans l'application centrale. Ils devront être transférés à l'éleveur dans les plus brefs délais soit via un mail, soit par courrier, soit en créant un compte éleveur dans l'application permettant à ce dernier, d'avoir accès à l'ensemble de ses diagnostics. Dans ce dernier cas, l'éleveur pourra, à n'importe quel moment, demander l'interruption de son compte [voir [Article VII](#)].

Article IV. Accès à l'outil informatique Charte – BoviWell

(a) Fiche et relations « Organisme » - « Elevage »

(i) Fiche Organisme et Elevage

Les organismes acteurs des démarches CBPE – BoviWell engagé auprès de la CNE appelés OCCB (Organisme Conventionné CBPE – BoviWell), sont enregistrés dans l'outil informatique au moyen d'une fiche « Organisme ». Cette fiche reprend les informations d'identifications de l'organisme, recense les

utilisateurs ainsi que les rôles que chacun y incarne. Pour chaque "Organisme" enregistré, la fonctionnalité « OPAV » peut être activée, cette fonctionnalité indique que tout ou partie des utilisateurs pourra réaliser des évaluations au nom de l'organisme (conditions particulières relatives à chaque utilisateur voir [Article IV\(b\)](#)).

Les élevages concernés par les évaluations CBPE et/ou BoviWell viande sont enregistrés dans l'outil informatique avec une fiche « Eleveur » reprenant les informations d'identifications de l'élevage.

(ii) Relations « Elevage » - « Organisme »

Selon le choix des éleveurs, les « Organismes » peuvent être rattachés aux élevages par le biais de deux types de relations :

- La relation « OPAV » : L'éleveur désigne l'OCCB qui aura la charge de la réalisation d'une évaluation sur son exploitation. Ce choix se matérialise sur l'outil par la relation « OPAV ». Cela signifie que les utilisateurs de l'OCCB peuvent, en fonction du rôle attribué (voir [Article IV\(b\)](#)), créer et réaliser des évaluations chez les élevages concernés. Les données brutes et calculées de ces évaluations sont consultables (l'outil informatique ou par export) par l'organisme déclaré « OPAV » (et ses utilisateurs).
- La relation « Partenaire » : les utilisateurs des organismes déclarés « Partenaire » (quel que soit le rôle attribué), ne peuvent réaliser d'évaluations chez les élevages concernés. Les organismes déclarés « Partenaire », ont un droit de consultation des fiches et des résultats généraux des évaluations des élevages concernés.

(iii) Fonctionnement de la mise en relation « Organisme » - « Elevage »

- Un même OCCB peut être déclaré comme « OPAV » par un élevage et comme « Partenaire » pour un autre élevage.
- Un même organisme ne peut pas être déclaré « OPAV » et « Partenaire » pour un même élevage.
- L'éleveur est le décideur des relations à renseigner entre son élevage et les organismes. Il peut à tout moment faire des demandes de modifications.
- Toutes demandes de changement ou de création de relation doivent se faire via les animateurs régionaux (CRIEL si la modification concerne une évaluation CPBE ou CRI si la modification concerne une évaluation BoviWell viande) ou en dernier recours via l'administrateur national.
- Les demandes de changement concernant la relation « OPAV », désignant l'organisme en charge de la réalisation d'une évaluation, doivent être accompagnées du *Formulaire de changement d'OCCB* dûment complété et signé par l'éleveur.

(b) Fiche et rôles utilisateurs

(i) Fiche utilisateur

Chaque utilisateur ayant accès à l'outil informatique CBPE-BoviWell possède une fiche utilisateur individuelle et nominative. La fiche utilisateur recense les informations suivantes :

- Générales d'identification de l'utilisateur (Nom, Prénom, Mail, Téléphone)
- Les sessions de formations suivies par l'utilisateur
- Les rôles attribués au sein d'organisme.

La création d'une fiche induit la création d'un compte et d'identifiants exclusifs à l'utilisateur. Chaque fiche utilisateur a un statut « actif » ou non selon son activité en cours dans les démarches.

(ii) Rôles utilisateurs

2 rôles principaux peuvent être attribués aux utilisateurs appartenant à des organismes enregistrés :

- Le rôle « Technicien » : est attribué aux utilisateurs désignés par leurs organismes comme en charge de la réalisation d'évaluations en élevages. La disponibilité des fonctionnalités d'édition d'évaluation est soumise à une participation effective aux sessions de formation incluant outil informatique, BoviWell et/ou CBPE. Un technicien peut également consulter les fiches des élevages rattachés à son organisme et ses tableaux de bords personnalisés.
- Le rôle « Coordinateur » est attribué aux utilisateurs désignés comme référent responsable de l'organisme et de ses utilisateurs. Un coordinateur ne dispose pas des fonctionnalités d'édition d'évaluation. Il peut consulter :
 - Les informations de son organisme et de ses utilisateurs
 - Les fiches des élevages rattachés à son organisme
 - Les tableaux de bords généraux de l'activité de son organisme

Le(s) représentant(s) des élevages peuvent demander un accès à l'outil informatique et avoir accès à la fiche de leur(s) élevages. Il leur est attribué un rôle « Eleveur » qui permet d'avoir accès à la fiche de l'élevage, la consultation des informations générales et résultats généraux et détaillés de ses évaluations.

D'autres rôles sont disponibles pour les utilisateurs jouant un rôle de gestion des démarches tels que les animateurs régionaux lait ou viande (incarné respectivement par les CRIEL et les CRI) ou les représentants de la Gouvernance.

(iii) Fonctionnement d'attribution des rôles utilisateurs

- Un utilisateur peut avoir plusieurs rôles en cours dans plusieurs organismes,
- Un utilisateur peut avoir un rôle « Technicien » et « Coordinateur » en cours simultanément au sein du même organisme,
- L'attribution du rôle « Technicien » peut se faire sur demande par les animateurs régionaux ou en dernier recours par l'administrateur national. La disponibilité des fonctionnalités d'édition d'évaluation est soumise à une participation effective aux sessions de formation incluant outil informatique, BoviWell et/ou CBPE,
- L'attribution du rôle « Technicien » peut être faite spontanément par les animateurs régionaux ou l'administrateur national dès connaissance de la participation de l'utilisateur à une session de formation,
- L'attribution du rôle « Coordinateur » est faite par l'administrateur national en réponse à une demande via l'intermédiaire des animateurs régionaux ou une demande directe,
- La clôture des rôles « Technicien » et « Coordinateur » est faite par les animateurs régionaux ou l'administrateur national sur demande.
- En cas de cessation de fonction d'un utilisateur au sein de sa structure, un utilisateur désigné « Coordinateur » doit notifier sans délai la situation à un animateur régional ou à l'administrateur national afin de clôturer le(s) rôle(s) attribué(s) ou d'inactiver la fiche utilisateur.

(c) Connexion à l'outil informatique Charte - BoviWell

L'outil informatique CBPE-BoviWell n'est pas un outil en libre-service. Son accès est réservé aux personnes autorisées par la CNE. La réalisation d'évaluations est réservée aux utilisateurs dûment formés selon les dispositifs définis et autorisés par la CNE.

Pour accéder à l'outil informatique, chaque utilisateur devra utiliser un identifiant (son adresse électronique individuelle et nominative) ainsi qu'un mot de passe qu'il devra créer suite à la réception d'un e-mail d'initialisation. Les identifiants sont **propres, exclusifs et non cessibles**.

En cas de perte du mot de passe, l'utilisateur pourra demander la réinitialisation de ce dernier en cliquant sur *Mot de Passe oublié* sur la page de Login d'une des deux applications. Un e-mail de réinitialisation lui sera alors renvoyé sur l'adresse e-mail correspondant à son identifiant de connexion.

L'envoi du mail d'initialisation du compte est sous la responsabilité de l'administrateur national et des animateurs régionaux via l'interface dédiée dans l'application centrale.

L'accès des éleveurs à l'outil informatique sera disponible prochainement.

Chaque utilisateur, se doit de prévenir sans délai, soit directement, soit via le Coordinateur de l'OCCB, la CNE par e-mail à l'adresse suivante administrationdiagnostics@cne.asso.fr, en cas d'utilisation frauduleuse de ses identifiants.

L'accès à l'outil pour tout ou partie des utilisateurs de l'OCCB peut être suspendu ou résilié à tout moment, par la CNE, pour non-respect des présentes Conditions d'Utilisation, en cas de violation des droits de propriété intellectuelle et notamment dans les cas suivants :

- Utilisation inappropriée ou malintentionnée de l'outil informatique CBPE-BoviWell ;
- Non-conformité aux dispositions du système qualité ;
- Prêt d'identifiants à une personne non-autorisée pour la réalisation d'une évaluation ;
- Réalisation d'évaluations sans participation aux sessions de formation obligatoire.

Article V. Licence d'utilisation

La licence n'est concédée aux utilisateurs que pour la gestion, la réalisation et la valorisation via l'outil informatique des évaluations BoviWell et CBPE des exploitations bovines françaises.

Elle permet, dans le cadre des règles et conditions définies par les présentes, de conseiller et accompagner les éleveurs dans la réflexion et la mise en place d'actions à mener pour améliorer la situation de l'exploitation tant sur le bien-être animal via le BoviWell que sur d'autres pratiques d'intérêt abordés par la CBPE à l'exclusion de toute autre finalité.

Tous les utilisateurs s'engagent à n'utiliser l'outil informatique que dans un cadre conforme à sa destination, à ne commettre aucun acte de contrefaçon, à ne pas reproduire, télécharger, représenter, modifier, tout ou partie de l'application et à ne pas perturber leur bon fonctionnement, et notamment à ne pas introduire de virus ou toute autre technologie nuisible à l'application ou aux services associés.

Article VI. Disponibilité et exploitations des données

Les données relatives aux fiches utilisateurs, élevages, organismes sont stockées dans l'outil informatique CBPE – BoviWell. Les données collectées dans le cadre des évaluations BoviWell et Charte sont également stockées dans l'outil informatique. Toutes ces données sont consultables de différentes façons :

(a) Tableaux de bords

L'ensemble des utilisateurs (à l'exception des éleveurs) ont accès à des tableaux de bords, directement via **l'application centrale** de l'outil. Ces tableaux de bord permettent un suivi des évaluations réalisées et à réaliser. Les tableaux de bords apportent également des éléments de première analyse des résultats obtenus par les exploitations et facilitent le suivi des techniciens agréés. Les tableaux de bords disponibles varient en fonction du rôle des utilisateurs.

(b) Extraction par l'application HREPORTING

HREPORTING est une application propriété d'Hélix Développement (prestataire informatique pour l'outil CBPE-BoviWell). HREPORTING permet d'extraire des données de la base centrale CBPE-BoviWell. Ces données sont récupérées au format Excel. La configuration générale de l'application, l'étendue des données visibles et les requêtes disponibles pour les différents profils utilisateurs sont prédéfinies par la CNE.

Un OCCB pourra récupérer des données et résultats des exploitations en lien avec ledit OCCB.

Un OCCB qui souhaite une licence d'accès à HREPORTING doit en faire la demande à la CNE. Les frais d'abonnement à HREPORTING seront à la charge de l'OCCB.

(c) Extraction par API

Une clé API (interface de programmation d'application) individuelle peut permettre à un OCCB de questionner la base centrale CBPE-BoviWell afin d'y récupérer des données relatives aux exploitations en lien avec ledit OCCB. Ces données récupérées au format .json nécessitent un traitement informatique pour être lues au format Excel (ou autre) et pour être intégrées à une base de données propre à l'OCCB.

Les développements informatiques nécessaires à la lecture et à l'exploitation de ces données sont entièrement à la charge de l'OCCB. La mise en service de la clé API se fait sur demande de l'OCCB auprès de la CNE.

(d) Cadre de valorisation des données

L'éleveur est le propriétaire des données élémentaires de ses évaluations. La valorisation et l'analyse des données par un organisme déclaré OCCB ou partenaire et ses utilisateurs se limitent aux finalités identifiées dans les paragraphes des présentes Conditions d'Utilisation. Elles concernent l'accompagnement et le conseil des éleveurs pour l'amélioration de leurs pratiques ainsi que le bien-être animal au sein des exploitations bovines évaluées. En tout état de cause, la communication des données exclut la diffusion des données Personnelles des exploitations évaluées. L'OCCB et ses utilisateurs s'engagent à communiquer uniquement des données agrégées répondant aux exigences de l'anonymat statistique tout en respectant les conditions définies par la CNE dans sa *Charte de communication commune aux démarches CBPE et BoviWell*. Toutes autres utilisations de ces données, non sujettes à l'obtention d'un accord explicite de l'éleveur exposent l'utilisateur et l'OCCB concerné à des poursuites et une radiation de l'outil informatique et des démarches CBPE – BoviWell.

La CNE définit le contenu et le format des données extraites via l'application.

La CNE conserve un droit de regard sur l'utilisation finale des données issues de l'outil informatique Charte- BoviWell.

Dans le cas de diagnostics BoviWell intégrés à un cahier des charges viande valorisant , l'OCCB est autorisé à transmettre les résultats des diagnostics aux propriétaires de ladite démarche, qui les utilisera selon les conditions définies dans le formulaire *d'Engagement des porteurs de démarches viandes valorisantes intégrant les diagnostics BoviWell*.

Article VII. Utilisation des données et Données personnelles

Les organismes et leurs utilisateurs sont responsables des données personnelles collectées auprès des exploitations agricoles ou transférées via d'autres bases de données selon la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par loi 2018-493 du 20 juin 2018 et du règlement européen 2016-679 du 27 avril 2016 (RGPD). Ils s'engagent notamment à assurer la protection en confidentialité et en sécurité des Données

Personnelles qui leur sont confiées par les exploitations diagnostiquées, notamment afin d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés.

Concernant les Données Personnelles collectées par ses Utilisateurs auprès des exploitations agricoles ou transférées via d'autres bases de données, l'OCCB est responsable du traitement au sens de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par loi 2018-493 du 20 juin 2018 et du règlement européen 2016-679 du 27 avril 2016 (RGPD).

Chaque utilisateur s'engage à respecter la réglementation en vigueur relative aux Données Personnelles et à prendre toutes les mesures organisationnelles et techniques qui lui incombent pour la protection desdites données.

En tout état de cause, les Données Personnelles ne peuvent faire l'objet d'un transfert en dehors de l'Espace Economique Européen ou vers des pays tiers n'assurant pas un niveau de protection adéquat, tel que spécifié par la Commission européenne.

Les droits d'accès, de modification, de portabilité et de suppression des données personnelles peuvent être exercés par les personnes concernées auprès de la CNE qui dispose d'une durée d'un mois pour accéder à la demande. Tout intermédiaire recevant une telle demande devra la transmettre sans délai à la CNE.

L'éleveur est libre d'interrompre à tout moment sa considération au sein des démarches. Ses évaluations seront anonymisées et conservés dans la base de données à des fins statistiques nationales pendant 5 ans.

Pour toutes demandes, les utilisateurs peuvent adresser un courrier à la CNE en la personne de Thierry Rapin, directeur de la CNE - 149 rue de Bercy, 75012, Paris 12^{ème} ou écrire un mail à l'adresse suivante : administrationdiagnostics@cne.asso.fr en justifiant de son identité.

Article VIII. Responsabilité

Chaque utilisateur est pleinement responsable de l'utilisation qu'il fait de l'outil informatique ainsi que de l'exactitude des données qu'il fournit et qui y sont stockées. Il s'engage à utiliser cet outil en conformité avec les présentes Conditions Générales, ainsi qu'avec les lois et règlements en vigueur, notamment ceux relatifs à la propriété intellectuelle et industrielle. L'utilisateur de l'outil informatique reconnaît posséder les compétences nécessaires pour y accéder et l'utiliser.

Les informations présentes dans l'outil informatique CBPE-BoviWell le sont à titre indicatif et ne sauraient dispenser les utilisateurs de ce dernier d'une analyse complémentaire et personnalisée.

La CNE met tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et outils disponibles et vérifiés. Elle ne saurait être tenue pour responsable des erreurs, des omissions ou d'une absence de disponibilité des informations sur l'outil informatique CBPE-BoviWell. La responsabilité de la CNE ne pourra être recherchée concernant :

- La pertinence et l'exactitude des évaluations,
- En cas de virus, de perte, d'altération de tout ou partie de l'outil informatique CBPE-BoviWell, ou d'indisponibilité du serveur qui aurait été causé par le non-respect des obligations des présentes Conditions d'utilisation par les Utilisateurs ;
- En cas de sauvegarde dans l'outil informatique CBPE-BoviWell de données corrompues, inexactes ou dont la fiabilité n'aurait pas été préalablement vérifiée par l'utilisateur ;
- En cas d'usurpation ou de détournement des codes d'accès à l'outil informatique CBPE-BoviWell qui n'aurait pas été signalé immédiatement à la CNE par l'OCCB.

Article IX. Propriété

L'outil informatique CBPE-BoviWell est protégé par le droit de la propriété. Les applicatifs, la base de données interne, les textes, les graphismes, les images, sont la propriété de la CNE. Toute reproduction, représentation, diffusion ou exploitation de tout ou partie de ces éléments sans l'autorisation préalable et écrite de la CNE est strictement interdite.

Les signes distinctifs de la CNE, et de ses partenaires, tels que les noms de domaine, marques, dénominations ainsi que les logos figurant sur l'outil informatique CBPE-BoviWell sont protégés par les droits de propriété. Les présentes conditions générales d'utilisation n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété sur les éléments appartenant à la CNE et ses partenaires. À ce titre, les utilisateurs s'engagent à ne pas copier, traduire, reproduire, vendre, publier, exploiter et diffuser des contenus, sans autorisation préalable et écrite de la CNE.

En conséquence, en dehors des droits expressément concédés par les Conditions Générales, les utilisateurs ne sont pas autorisés à :

- Utiliser l'outil informatique CBPE-BoviWell pour tout usage autre que celui pour lequel il est prévu ;
- Copier, imprimer, transférer, transmettre tout ou partie de l'outil informatique CBPE-BoviWell sans autorisation de la CNE ;
- Vendre, louer, sous-licencier ou distribuer de quelque façon que ce soit l'outil informatique CBPE-BoviWell ;
- Modifier l'outil informatique CBPE-BoviWell et/ou fusionner tout ou partie de ce dernier dans d'autres programmes informatiques, sans l'accord préalable de la CNE ;
- Compiler l'outil informatique CBPE-BoviWell, le dé-compiler, le désassembler, le traduire, l'analyser, procéder au « reverse engineering » ou tenter d'y procéder, sauf dans les limites autorisées par la loi ;
- Cesser ou empêcher la synchronisation, en tout ou en partie, des données de ses exploitations diagnostiquées avec la Base de données de l'outil informatique CBPE-BoviWell ;
- En dehors de son périmètre d'action, procéder à des extractions, même partielles de la Base de données de l'outil informatique CBPE-BoviWell sans un accord préalable et spécial de la CNE.

Article X. Disponibilité de l'outil informatique CBPE-BoviWell

(a) Maintenances et mise à jour de l'outil informatique CBPE-BoviWell

La CNE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour garantir aux utilisateurs de l'outil informatique CBPE-BoviWell une accessibilité à tout moment (voir chapitre *Responsabilité*).

Des actions de maintenances peuvent être conduites afin de fournir aux utilisateurs les informations et outils les plus adéquats possibles. La majorité des actions de maintenance est mise en place de nuit pour ne pas altérer l'expérience d'utilisation en journée. Ainsi, la CNE ne saurait être tenue à une quelconque obligation de prévenance à l'égard des utilisateurs de l'outil. Toutefois, la CNE ne pourra être tenue responsable en cas d'indisponibilité de l'outil informatique en lien avec ses actions de maintenance.

La CNE se réserve le droit d'interrompre, à tout moment, l'accès à l'outil informatique CBPE-BoviWell notamment :

- Modification ou ajout de nouvelles fonctionnalités,
- Évolutions technologiques
- Maintenance longue durée

Dans ce cas, les utilisateurs seront préalablement informés, soit par mail, soit par message d'alerte sur l'outil informatique, au moins 8 jours avant le début de la période d'interruption. De plus, la CNE ne saurait être tenue pour responsable des dommages de toute nature qui peuvent résulter de ces changements et/ou d'une indisponibilité temporaire ou encore de la fermeture définitive de tout ou partie de l'outil informatique CBPE-BoviWell.

(b) Indisponibilité involontaire

Les utilisateurs reconnaissent avoir les moyens nécessaires pour accéder à l'outil informatique CBPE-BoviWell correspondant aux caractéristiques et recommandations présentées dans les présentes Conditions Générales d'Utilisation. La CNE ne saurait être rendue responsable de la détérioration ou de la perte de données dues au non-respect de ces recommandations.

Les utilisateurs reconnaissent et acceptent que le réseau Internet, puisse connaître des périodes de saturation en raison de l'encombrement de la bande passante, des coupures dues à des incidents techniques ou à des interventions de maintenance, de décisions des sociétés gérant les dits réseaux ou tous autres évènements indépendants de la volonté de la CNE. En conséquence, la responsabilité de la CNE est écartée en cas de dysfonctionnement ou d'interruption de l'outil informatique trouvant leur origine dans des évènements affectant les réseaux de communication et, plus généralement, tout évènement indépendant de la volonté de la CNE et échappant à son contrôle.

Article XI. Assistance aux utilisateurs

La CNE s'engage à assurer une assistance aux Utilisateurs en cas de problèmes d'utilisation de l'outil informatique CBPE-BoviWell les jours ouvrés de 9h00 à 18h00 (en dehors des périodes de fermeture obligatoire). Cette assistance est joignable via l'adresse mail : sav-outil-charte-bw@cne.asso.fr .

Les utilisateurs peuvent s'adresser à l'assistance pour :

- Être aider à la résolution de problèmes d'utilisation ;
- Poser toute question utile quant à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Signaler un dysfonctionnement.

Cette assistance ne pourra être délivrée qu'aux utilisateurs ayant respecté les obligations mentionnées dans les présentes conditions.

L'assistance concerne le domaine informatique (installation, connexion, ...) et métier (modalités d'utilisation de l'outil). Les incidents sur les équipements (ordinateur, logiciels, moyens de télécommunication, etc.), les connexions ou le réseau internet permettant l'accès à l'outil sont à la charge exclusive des utilisateurs.

Article XII. Force majeure

La CNE ne saurait être tenue responsable d'un défaut ou d'un mauvais accès au service par suite d'un cas de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du Code civil et par la jurisprudence française.

Les parties ne seront pas responsables de perte, de dommage, de retard, d'une non-exécution ou d'une exécution partielle résultant directement ou indirectement d'un événement présentant le caractère de force majeure, telle qu'habituellement retenue par la loi et les tribunaux français.

La partie constatant l'évènement de force majeure devra sans délai informer l'autre partie par écrit de son impossibilité à exécuter sa prestation. La suspension des obligations ou le retard ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité ni induire le versement de dommages intérêts.

Sont considérés comme des cas de force majeure, les grèves totales ou partielles, internes ou externes notamment au sein du prestataire informatique, ou d'un fournisseur d'accès à Internet, les lockout, les incendies, inondations, dégâts des eaux ou autres catastrophes naturelles, les pandémies et épidémies touchant le personnel de la CNE, le blocage et/ou les dysfonctionnements des réseaux de télécommunications, d'électricité ou informatiques dès lors que ces dysfonctionnements n'ont pas pour origine les moyens techniques mis en œuvre par la CNE, les guerres, opérations militaires, attentats ou troubles civils ainsi que la modification de toute réglementation applicable au service.

Article XIII. Modifications des Conditions Générales d'Utilisation

La CNE se réserve le droit de modifier et d'actualiser les présentes Conditions Générales d'Utilisation à tout moment et sans préavis.

L'utilisateur de l'outil informatique CBPE-BoviWell est expressément informé que la version des Conditions Générales d'Utilisation qui fait foi est celle qui est accessible en ligne au moment où il se connecte sur ce dernier. L'utilisateur de l'outil informatique CBPE-BoviWell est donc invité à les consulter régulièrement.